

127 avenue du Maréchal Joffre
95100 ARGENTEUIL
01.39.82.65.68.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

(Circulaire n° 2003-135 du 8-9-2003 BO encart n° 34 du 18/09/2003)

Année scolaire : 2018/2019

A la demande de Monsieur ou Madame :

Signature :

Pour l'élève :

Nom : _____ Prénom : _____
Née le : / / Classe : _____
Adresse : _____

Téléphone :

	travail	domicile	portable
père			
mère			

Scolarisé(e) à :

Etablissement Collège-Lycée Saint Joseph
Adresse 127 avenue Maréchal Joffre – 95100 Argenteuil
Chef d'établissement : Monsieur Franck JONOT
Tél : 01.39.82.65.68

Parties prenantes :

Chef d'établissement : Monsieur Franck JONOT

Signature :

Directrice adjointe : Madame Nicole VICTOR

Signature :

Responsable pédagogique

Signature :

Médecin Référent

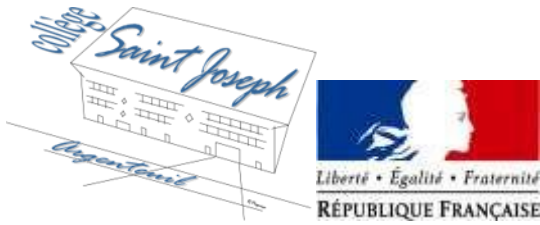
Signature :

Adresse :

Tél :

Autres

Signature :



127 avenue du Maréchal Joffre
95100 ARGENTEUIL
01.39.82.65.68.

Besoins spécifiques de l'élève

- Accessibilité des locaux (scolaires, sanitaires, restauration) :

- Mobilier adapté (sièges, tables,...)

Prise en charge complémentaire

- Type de cette prise en charge :

- Coordonnées des personnes ou organismes concernés :

- Fréquence et horaires des interventions :

- Lieu d'intervention :

Aménagements particuliers dans le cadre de l'école ou de l'établissement scolaire

- Soins particuliers, éventuellement assurés par le Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves, en accord avec le médecin traitant :

- Traitement médical (prise de médicaments par voie orale ou inhalée), en application de l'ordonnance, précisant la marche à suivre et sur demande écrite des parents :

oui

non

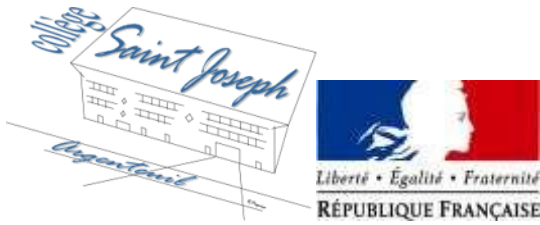
Cassandra est autorisée à prendre les médicaments au collège en cas de douleurs abdominales.

- Régime alimentaire : régime adapté :

- Protocole d'intervention en cas d'urgence, signé par le médecin traitant (annexé au projet).

oui

non



127 avenue du Maréchal Joffre
95100 ARGENTEUIL
01.39.82.65.68.

Les ordonnances et les médicaments spécifiques seront remis

- pour le 1^{er} degré, au directeur d'école ou à l'enseignant
- pour le second degré, à l'infirmière ou à un membre de l'équipe éducative, lorsqu'il n'y a pas d'infirmière en résidence.

Aménagements spécifiques à prévoir dans le cadre

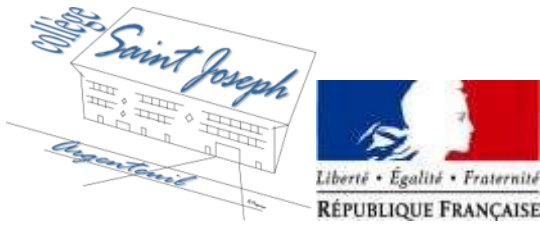
- De l'enseignement de l'éducation physique et sportive :

- Des classes transplantées :

- Des déplacements scolaires en dehors de l'école :

Aménagements spécifiques à prévoir dans le domaine pédagogique

Toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant, seront jointes au présent document



127 avenue du Maréchal Joffre
 95100 ARGENTEUIL
 01.39.82.65.68.

<p><i>Docteur</i></p> <p>.....</p> <p><u>tél:</u></p> <p>Date :</p>

PROTOCOLE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE
Destiné aux enseignants. (A remplir par le médecin qui suit l'enfant)

Nom de l'élève ::..... Prénom :.....

Date de naissance :Classe : 6.....

Composition de la trousse d'urgence déposée à l'école

--

<u>Signes d'appel, symptômes visibles</u>	Mesures à prendre
Date :	Signature et cachet du médecin traitant :